



De saint Hubert à Dagobert

Bibliographie d'un cantique, genèse d'une chanson

Deux ouvrages récents ont remis à l'honneur — et historiquement à l'endroit — la figure du roi Dagobert, obscurcie en général par ce savoir enfantin prématuré dont Rousseau déploierait certains effets. Laurent Theis a ainsi attiré l'attention sur le développement⁽¹⁾ dès le Moyen Âge d'une légende qui ne pouvait mieux se réactiver, quitte à perdre son ancienne substance, que par la chanson. Celle du *Roi Dagobert*, pense-t-il, en accord avec divers folkloristes, doit avoir été composée « au XVIII^e siècle, sans doute dans sa seconde moitié ». Françoise Lempereur s'est interrogée⁽²⁾ sur la relation passablement inattendue qui unit la rengaine à une pièce de nature religieuse, que popularisa le fameux pèlerinage à l'abbaye ardennaise : le *Cantique sur la vie de saint Hubert*. Ce dernier utilise le même air et, pour corser l'analogie, fait de son côté une référence très naturelle au roi mérovingien, présenté comme le beau-père du saint d'après une solide tradition.

(1) *Dagobert. Un roi pour un peuple*, Paris, Fayard, 1982; M. BOUVIER-AJAM, *Dagobert*, Paris, Tallandier, 1980. On a profité dans ce qui suit des observations de C. Dupont.

(2) « Saint Hubert dans la chanson populaire », *Saint Hubert d'Ardenne* 3, 1979, pp. 79 et suiv.

Le chant « paraît répandu dans toute la Wallonie (à l'exclusion peut-être de l'Ouest-wallon, diocèse de Tournai) ». Il a figuré longtemps dans de petites éditions ordinaires qui vont principalement nous occuper. Le *Romancero de Champagne* de P. Tarbé en a reproduit le texte en 1863, avec d'autres chansons similaires (Genève, Slatkine repr., 1980). En 1876, montrant peu d'égards pour un « cantique ancien », fort « aimé des pèlerins qui y sont accoutumés », l'abbé Hansen l'abrégea et l'expurgea « de plusieurs erreurs historiques ». Des expressions de piété naïve qui ne pouvaient guère choquer que les pédants firent place à de faux archaïsmes (*Histoire de saint Hubert*). Mais des versions plus authentiques se maintenaient dans les mémoires : E. Senny en a recueillies à Chession-Lorcé, Malmedy et Waimes, qui furent publiées par R. Pinon.

Le cantique et le *Roi Dagobert* se chantaient donc sur un air commun, que l'on s'accorde à dériver d'une sonnerie de chasse. Laissons à d'autres le soin d'établir son âge ou de la localiser (si on y parvient jamais). L'air connu offrirait « une certaine ressemblance avec celui d'un *taïaut* du XVI^e siècle » ; L. Theis rappelle que la sonnerie serait surtout utilisée en Poitou. Ajoutons que le premier s'intitule également *la Julie fanfare* ou *la Fanfare* dans des ouvrages du début du XIX^e siècle et qu'il fut employé, dès le XVIII^e, pour la chanson des *Douze mois de l'année*, nommée parfois *Janvier près d'un bon feu* ⁽³⁾. Si on doutait encore que la mélodie de base fût des plus familières, pour les générations qui précèdent la Révolution, une œuvre de 1754, l'*Amant déguisé*, suffirait à en convaincre. Dans cette parodie, la sonnerie accompagne un « Divertissement de chasseurs ». Fr. Lempereur mentionne du reste pour la même époque plusieurs « parodies sur des fanfares » qui attestent une tendance marquée à mettre des paroles burlesques ou légères sur une musique de vénerie.

On ne prétendra pas répondre une fois pour toutes, dans ce qui suit, à la question centrale laissée ouverte par les spécialistes en folklore musical. C'est-à-dire : « Qui, du dévot pèlerin ou du chansonnier égrillard, fut le premier à adapter l'air de chasse ? ». On songerait d'abord à une influence de la chanson sur le cantique, parce que, lié aux profondeurs de notre mémoire, le *Roi Dagobert* nous semble d'instinct devoir l'être aussi au plus lointain passé. Mais M^{lle} Lempereur souligne bien qu'une détermi-

(3) P. COIRAULT, *Formation de nos chansons folkloriques*, Paris, Éd. du Scarabée, 1955, t. 2, pp. 301 et suiv.

nation dans l'autre sens serait à envisager, si les deux pièces s'avéraient relativement contemporaines. L'intéressante hypothèse n'est formulée que sur une base textuelle et chronologique assez mince. On nous dira, sans détail, que le chant de saint Hubert remonte au XVIII^e siècle, comme son concurrent. La bibliographie wallonne apporte cependant quelques éléments d'information supplémentaire.

La datation du cantique n'est certes pas facile. Dans l'article cité, on part de ce qui concerne le mariage du saint, à la strophe V. L'auteur s'y inspirerait de la *Vita sexta*, transcription, réalisée au début du XVI^e siècle par le moine Happart, d'un passage de Jean d'Outremeuse, lequel « introduit dans la légende le nom de l'épouse d'Hubert : Floribana, fille de Dagobert, comte de Louvain » (4). L'influence de Happart sur l'historiographie hubertine des temps modernes est bien connue par ailleurs (5). On en déduit que le cantique « est postérieur au XV^e siècle et que, plus probablement, il est contemporain d'une édition importante d'une *Vita sancti Huberti* (la *Vita sexta* publiée en 1836 par Ed. Smedt?) ». Faisons d'abord un sort rapide à cette publication de 1836. Il doit s'agir là d'une référence déguisant l'édition produite en 1887 par le P. Charles de Smedt pour les *Acta sanctorum* (6).

Ce recours direct à la *Vita sexta* n'a rien de nécessaire. N'importe lequel des livrets de pèlerinage du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle procurait le renseignement concernant Floribane. Nul besoin des fastes de la chronique érudite. Sous leur médiocre couverture bleue ou de papier-peint, constamment réédités pour l'édification du plus large public, les *Abrégés de la vie de saint Hubert*, comme ceux retraçant les grandes heures du passé liégeois, racontaient sans aucun romantisme l'engagement politique du futur évêque avec la fille de Dagobert et la mort en couches de celle-ci (il fallait bien expliquer que le saint avait un fils, « l'illustre Floribert »).

On trouve ainsi l'information mentionnant « Floribine » dans l'*Abrégé curieux et nouveau de l'histoire de Liège, de la vie de*

(4) Exactement Floribine, qui est en effet Floribane dans la *Vita*. Éd. Borgnet, t. 2, pp. 358 et suiv.; éd. de Smedt, pp. 84, 13.

(5) A. DESPY-MEYER et P. P. DUPONT, « Saint-Hubert », *Monasticon belge*, 1975, t. 5, pp. 14-15 et 25.

(6) Autre menue faute de transcription : si le nom d'Estournel, à qui serait attachée la composition du *Roi Dagobert*, ne suggère rien, celui d'Estournel évoque une importante famille du Cambrésis.

S. Lambert et de S. Hubert, réédité de 1673 à 1770 (7). Comme si l'ouvrage n'avait pas joui d'une carrière assez longue, le texte en est encore repris en 1783 et 1784 par le libraire Denis de Boubers dans l'*Abrégé chronologique de l'histoire de Liège*. Le dernier tiers du XVIII^e siècle semble ainsi renouer, du point de vue de l'édition, avec une historiographie populaire qui serait particulièrement vivante au XVII^e siècle et un peu moins pendant la première moitié des Lumières. Les abrégés de la vie de saint Hubert forment quant à eux un ensemble beaucoup plus complexe dont on trouvera les principaux éléments chez de Theux, U. Chevalier (8) ou dans le catalogue de l'exposition réalisée lors du XII^e centenaire de la mort de saint Hubert (1927) (9). On peut le résumer comme suit. Une série importante et homogène se présente sous le titre : *Abrégé de la vie de S. Hubert, prince du sang de France, duc d'Aquitaine*, etc. On a décrit ailleurs le succès de ce livret qui remonterait à 1645 et qui connut, à partir de 1725, plusieurs éditions (10). Celles qu'il a été possible de voir rappellent toutes le mariage d'Hubert et de Floribane. Il en va de même de la seconde série, également d'origine liégeoise, qui couvrit de façon régulière le XVIII^e siècle et qui montre des lieux de réédition plus variés. Il s'agit d'une brochure ayant pour titre générique *Abrégé de la vie et miracles de S. Hubert, patron des Ardennes, par un religieux de l'abbaye dudit S. Hubert*. Cet « Abrégé-Ardennes » (que l'on distinguera de l'« Abrégé-Aquitaine ») fut imprimé de 1697 au début du XIX^e siècle, à Liège d'abord, puis à Rouen, Luxembourg et Namur. La liste n'est pas close. On y ajoutera seulement — le document est si fragile ! — l'*Abrégé* sorti des pauvres presses de la « Vève de Gérard Grison, sur le Vieu Marché » à Liège (1696) (11). Il y a donc pléthore de témoignages. L'alliance entre saint Hubert et le bon roi Dagobert n'avait rien du trait d'érudition qu'on pourrait croire. Les étapes majeures de la vie du premier étaient pour ainsi dire, depuis l'époque de Louis XIV, dans le domaine public.

(7) L'édition de 1673 conjecturée par X. de Theux (295) figure dans la collection Capitaine (Bibl. centr. de la V. de Liège, C 7950). Rééditions chez Hoyoux en 1677 et 1693, et encore en 1770 chez la Vve Philippeau.

(8) Son *Répertoire des sources historiques* reste utile, pour le point qui nous intéresse (1905, t. 1^{er}, 2185-2188).

(9) J. de BORCHGRAVE d'ALTENA, *Mémorial illustré ...*, Folklore ardennois, 1928, pp. 56-63.

(10) « Saint-Hubert : le livre populaire, la rage et la raison », dans *Magie, sorcellerie, parapsychologie*, dir. H. HASQUIN, Éd. de l'Univ. de Bruxelles, 1984, pp. 85-98.

(11) Bibl. Univ. Liège, Br. 103A (2).

Ces éléments suffisaient-ils pour que n'importe qui soit en mesure de construire à partir d'eux le *Cantique*? C'est une autre question. Un classique de l'historiographie relative au « fondateur de Liège » proposait en tout cas, dès 1678, une biographie détaillée : l'*Histoire en abrégé de la vie de S. Hubert*, écrite par des religieux de l'abbaye et publiée à Paris chez Le Prest.

Une fois mis en place le cadre général d'information dans lequel s'inscrit peut-être la genèse de la chanson, cadre chronologiquement (et même socialement) plus étendu qu'on ne l'aurait pensé d'abord, il faut en venir au cantique lui-même et, pour employer de grands mots, à sa textologie. Fr. Lempereur en signale deux états, l'un « dans un opuscule non daté portant l'imprimatur de l'évêque de Namur en 1870 », l'autre « paru à Liège chez F. de Boubers, imprimeur-libraire *A l'Homme sauvage*, beaucoup plus ancien à notre avis (1820?) ». Outre qu'il convient sans doute de lire 1807 pour 1870 (éd. Guyaux et Feuillien, approbation), le fonds Capitaine de la Bibliothèque centrale de Liège fournit déjà un nombre de versions dont cette entrée en matière ne donne pas l'idée. Elles sont toutes rassemblées, pour la période ancienne, dans une seule famille de livrets populaires intitulés *La vie du grand saint Hubert*. U. Capitaine, ce pionnier, avait eu la bonne idée d'en réunir plusieurs éditions. Elles forment les nos 7620-7627 du catalogue de sa bibliothèque, des impressions différentes pouvant figurer sous une même cote. Ces brochures de 24 pages, faites pour être mises en poche et accompagner le pèlerin craignant la rage, s'ornaient autrefois d'un bois caractéristique. Utilisée longtemps, la vignette naïve se joignait à une typographie élémentaire pour donner aux impressions du XIX^e siècle un parfum d'archaïsme qui brouille du coup la chronologie et perturbe les collectionneurs. Chaque type de base a été si souvent reproduit qu'une sérieuse enquête serait nécessaire si on voulait établir leur filiation. Dans une telle profusion, des variantes se sont fixées, en effet, et transmises. En attendant qu'on dispose de cet inventaire, que des imprimés aussi modestes rendent improbable avant un certain temps, il n'est pas inutile de définir à grands traits les séries, les traditions qui se manifestent.

Quelques mises au point préliminaires s'imposent. D'abord, éditeurs et lignées de textes ne coïncident pas automatiquement, loin de là. On va voir que la généalogie des *Vie de saint Hubert* remonte à un double ou triple noyau de Boubers, si on prend comme critère le texte du *Cantique*, et que ce noyau engendre deux lignées distinctes. C'est surtout dans les éditions données

1623. COLLECTION CAPITAINE
L A V I E
 D U G R A N D
S A I N T H U B E R T,

*Fondateur et premier Evêque de la
 Noble Cité de Liege.*

Nouvelle Édition, augmentée de la manière de
 faire la Neuvaine, & d'un Cantique sur la Vie
 du même Saint.



A L I E G E, chez D. D E B O U B E R S,
 Imprimeur-Libraire, rue du Pont.

par Bochkoltz-Pirotte à Saint-Hubert et par Rongier à Liège qu'apparaissent des décrochages, des changements de filiation montrant combien les imprimeurs peuvent être versatiles. On les imaginerait se recopiant eux-mêmes paresseusement. La réalité est moins prévisible. Les deux éditions Bochkoltz-Pirotte, dont les pages de titre sont reproduites à la page 91, figurent au n° 7626 dans la collection Capitaine, dépôt si curieusement négligé par de Theux. Celle de gauche relève d'une des deux traditions qu'on vient de mentionner : la moins fournie, remontant à une impression de Boubers qu'on désignera (on verra pourquoi) sous le sigle FDB 2. Celle de droite, cotée 7626/2, appartient à l'autre branche, très ramifiée, dont les origines, qui impliquent aussi des fabrications Boubers, sont complexes. Voilà un cas où le même pavillon couvre des contenus différents pour ce qui est de la version du *Cantique* proposée. Trompeuses ici,

les couvertures de nos livrets ont ailleurs, à l'occasion, un caractère révélateur. Comme le montre le même jeu de pages de titre, une des éditions Bochkoltz-Pirotte porte un bois gravé identique à celui de l'impression Rongier reproduite en dessous, cotée 7621/1. C'est en l'occurrence la marque d'une parenté textuelle. Mais on mesure à nouveau l'ambiguïté de l'indice ou ses limites quand on constate que l'édition Rongier 7621/2, qui a la même gravure et ressemble comme une sœur à 7621/1 pour la page de titre, est en réalité différente (il suffit de comparer la fin des deux livrets). Dans ce dernier cas, la divergence est profonde, puisque l'une des deux éditions abandonne, ce qui n'est pas courant, le *Cantique sur la vie de saint Hubert*. On comprend néanmoins que le catalogue Capitaine ait réuni des exemplaires qui paraissaient proches. En fait, 7621/1 devrait être groupé avec 7623/2 (= FDB 2) et 7626 (l'éd. Bochkoltz-Pirotte qui a le même bois gravé), puis, dans un ordre décroissant d'analogie, avec une impression Rongier-Duvivier portant le n° 7621/3 et avec l'impression Duvivier-Sterpin n° 7622. Ces quelques exemples donnent une idée de l'attention que demande le classement de brochures anodines, et des pièges que peut cacher une similitude d'éditeur ou de présentation, même si le seul énoncé des établissements de librairie dessine des filiations que les textes respectent parfois.

Pour débrouiller l'écheveau qui s'offre maintenant, on partira des livrets publiés par la famille de Boubers. Fr. Lempereur en cite un qui permettrait de remonter aux environs de 1820 (nous laissons de côté le point de chronologie que constitue l'imprimerie donné par l'évêque de Namur à une autre édition). Un recours au fonds Capitaine fait immédiatement apparaître une date plus ancienne. On y trouve une *Vie* portant l'adresse : « A Liège, chez D. de Boubers, rue du Pont ». L'édition, non datée, est antérieure à 1808 puisqu'on enregistre cette année-là le décès de Denis de Boubers, sur déclaration de son fils François, lui-même imprimeur, domicilié Chaussée des Prés⁽¹²⁾. Ceci permet de considérer comme plus tardives deux éditions au moins de la *Vie de saint Hubert* qui furent réalisées par François et qui sont conservées dans le fonds Capitaine (7623/2-3).

(12) Arch. de l'État à Liège, E.C., Liège, vol. 51, 86. François (dénommé aussi Jean-François) reprend alors la patente de son père : Th. GOBERT, « Imprimerie et journaux à Liège sous le Régime français », *Bull. Inst. arch. liég.* 49, 1924, pp. 56, 61 et 64. Les documents d'époque spécifient bien qu'il publie uniquement « des avis et des livres de prière ».

LA VIE
DU GRAND
St. HUBERT,

FONDATEUR ET PREMIER ~~ÉVÊQUE~~ DE LA NOBLE
CITÉ DE LIÈGE.



Se vend chez **BOCHKOLTZ-PIROTTE,**
Nég^{t.}, à St. HUBERT.

LA VIE
DU GRAND **St. HUBERT,**

Fondateur et premier Evêque de la
noble Cité de Liège,

Nouvelle édition, augmentée de la manière de
faire la Neuvaine, et d'un Cantique sur la vie
du même Saint.



St HUBERT, chez **BOCHKOLTZ-PIROTTE,**
Négociant.

(24)

A Rome il est allé,
Evêque de Liège fut nommé,
Et dès le même jour,
Dieu lui témoigna son amour;
Il lui fit présent,
D'un trésor charmant,
Qui est d'un grand bien
Pour tous les Chrétiens,
Ce don si précieux.
Provient du royaume des cieus;
Dieu lui envoyé
La sainte étole et la clef.

Oraison à Saint Hubert.

Grand Saint Hubert, Patron des Ar-
dennes, qui avez eu l'avantage de voir
l'image d'un Dieu crucifié entre les ra-
mures d'un cerf, et qui avez reçu une
sainte Étole miraculeuse par le ministère
d'un Ange; nous vous prions de nous
appliquer charitablement la vertu de ce
présent divin, et de nous préserver par
vos mérites, de tous dangers de rage,
du malin esprit, fièvres, tonnerre et au-
tres malheurs; priez pour nous, ô grand
St. Hubert, afin qu'il plaise à Dieu de
nous octroyer un jour la grâce de vous
voir dans le Ciel. Ainsi soit-il.

*Le tout à la plus grande gloire de Dieu
et du glorieux St. Hubert.*
FIN.

LA VIE
DU GRAND
SAINT HUBERT,

Fondateur et premier Evêque de la noble Cité de Liège.



LIÈGE,
Imprimerie de H. RONGIER, Libraire,
Oulx-Meuse, N^o. 18—1137.

Tâchant de reculer davantage la datation du *Cantique*, on pourrait se demander ensuite si Denis, qui était alors fort âgé, signa de son nom jusqu'au bout les livres sortis de l'atelier de l'« Homme sauvage »; dans le cas contraire, une édition portant sa marque serait encore antérieure à cette dernière période de sa vie. Il n'y a rien à tirer de l'une des rares impressions signalées par de Theux comme appartenant aux Boubers, pour la fin du XVIII^e siècle : il doit s'agir d'une adresse de plaisanterie⁽¹³⁾. Mais en dehors des conjectures qu'on formerait, un élément supplémentaire permet de remonter d'un coup au delà de la Révolution. Dans les collections du Musée de la Vie wallonne figure une édition qui a la marque « D. Boubers, libraire, près du pont des Arches, à la Vierge Marie ». Les *Enquêtes du Musée* (t. 8, 1957-1959, p. 24) ont décrit cette pièce extrêmement rare, qui porte la cote C10080 et qui n'a pu être consultée. Nous n'en avons pas repéré d'autre exemplaire dans les grands dépôts belges et étrangers. Elle doit avoir paru entre 1770 et 1776. La première date marque le moment où Denis de Boubers, quittant un atelier enseigné à la « Ville de Bruxelles », sur le Pont-d'Île, entre dans celui de la « Vierge Marie ». Nous savons par ailleurs, grâce à un acte notarial, qu'il s'installe définitivement à l'« Homme sauvage » en 1776⁽¹⁴⁾.

Pour autant qu'on puisse en juger, ce livret diffère en plusieurs points des éditions Boubers que nous connaissons. Le titre n'est pas identique (l'impression de la « Vierge Marie » le réduisant à *Vie de saint Hubert*). S'il est exact qu'il s'orne d'un bois que l'on retrouve dans la collection des imprimeurs Dépouille, de Stembert, la vignette n'est pas celle des éditions ultérieures, bien qu'il y ait une évidente filiation⁽¹⁵⁾. On indique par ailleurs que l'opuscule comporte un *Abrégé de la vie remarquable du*

⁽¹³⁾ Le *Procès verbal de la discussion du Jury central... pour la nomination d'un professeur de l'Histoire-générale* (de Theux, 803; Cap. 2575) évoque en des termes obscurs un différend, sans doute une affaire de paternité contestée, qui opposa un Boubers au musicien Henri Hamal. Étant donné les aménités qui s'échangent à propos des candidats, on voit mal comment ce dialogue entre Hamal, le physicien Villette et le peintre Fassin ne constituerait qu'une facétie. Le seul repère certain, pour ces dernières années du siècle, reste l'*Histoire admirable du Juif errant* de 1794 (Musée de la Vie wallonne) : dans l'état actuel des choses, c'est la plus ancienne édition datée ayant l'adresse « D. de Boubers ».

⁽¹⁴⁾ Cfr « Voltaire et l'édition liégeoise jusqu'en 1765 », dans *Livres et Lumières au pays de Liège*, Liège, Desoer, 1980, p. 144; A.É.L., not. Murson, 9.2.1776.

⁽¹⁵⁾ Le bois de DB2, DB3, FB1, etc. (v. ci-dessous) figure encore sur une « lettre trouvée », le traditionnel message « tombé du ciel », qui fut imprimée en 1810 (M.V.W., Arch. 71036).

grand S. Hubert, intitulé rappelant le livret publié par la Veuve Grison en 1696 (le texte que donne cette dernière étant bien celui, toutefois, reproduit par les éditions Boubers de la fin du siècle). Mais l'élément le plus important, pour nous, réside dans le titre, qui mentionne la présence « du cantique ». S'agit-il bien de celui qui nous intéresse ? On le croirait volontiers, même si la littérature populaire compte d'autres « cantiques spirituels » en l'honneur du premier évêque de Liège.

Contentons-nous de les énumérer brièvement, en renvoyant à Fr. Lempereur. Le plus connu après notre *Cantique sur la vie de saint Hubert* commence par « Ouvrons notre mémoire » et s'intitule *Cantique spirituel sur la conversion et la pénitence de saint Hubert* ou encore *Cantique à l'honneur de saint Hubert*. Il remonte au XVIII^e siècle, mais peut-être pas au delà de la Révolution ; il figurera sur une image de Pellerin reproduite dans l'ouvrage qu'Henry Martin a consacré en 1921 au protecteur « ardinois ». Des pièces analogues ont pour incipit « Chrétiens chantons les louanges », « Approchez dévots chrétiens » (*Conversion de saint Hubert*, dans P. Tarbé) ou « Entendez l'assistance » (*La légende de saint Hubert*). Ces textes apparaissent presque exclusivement, ou en tout cas de façon massive, dans la branche française des *Vies* : éditions qui se distinguent de la tradition wallonne par un titre différent, où Hubert est qualifié de *fondateur et patron de la ville de Liège et des Ardennes* (ce qui permet de les reconnaître). Le cas des livrets troyens étant mis à part, les impressions françaises viennent de l'est. Elles sont signées de Desfeuilles à Metz et Nancy, de Pellerin à Épinal, de Dublez à Remiremont ou de Prudont à Dole. Aucun des cantiques qu'elles comportent n'a la vivacité, spontanée mais retenue, de notre chanson, soit qu'ils manquent de progression dramatique comme la *Légende*, soit qu'on y confonde énergie et déclamation, en recourant à un style faussement direct comme le fait la *Conversion*. Le cantique *Ouvrons notre mémoire* se rapproche davantage de celui des éditions Boubers, y compris pour le déroulement narratif. Il n'en a pourtant pas l'expressivité. Comparons la manière dont l'un et l'autre font parler le cerf crucifère. Celui-ci, d'un côté, explique avec lourdeur l'incarnation divine dont il est l'objet.

*Chasseur, arrête-toi ;
en vain tu fais ta poursuite
au divin Roi des rois.
Regarde-moi dans ce lieu ;
figure-toi que je suis ton vrai Dieu.
Je viens te convertir, etc.*

Le cerf a une autre éloquence dans le *Cantique sur la vie* (on notera au passage que l'avant-dernier vers rappelle une formulation de la pièce précédente — indice d'un contact entre les deux textes?).

*Ah ! pauvre insensé, que fais-tu ?
Vois-tu sur cette croix
ton Père, ton Dieu et ton Roi ?
Ce côté percé,
ce corps flagellé,
ce corps teint de sang,
dis-moi, cher enfant ?
Contemple dans ce lieu
ce que c'est que l'amour d'un Dieu ...*

D'allure plus traditionnelle, taillée sans rhétorique édifiante dans une langue qui raconte simplement et qui veut surtout émouvoir, la chanson qu'on a essayé de dater par la bibliographie wallonne est sans nul doute parmi les plus anciennes du genre, sinon la plus ancienne. Les éditions populaires françaises qu'on a vues semblent postérieures. Mais peut-être ceci sera-t-il contredit par une étude future. Des impressions rarissimes seraient à retrouver : par exemple cette *Vie* publiée à Namur par d'Étienne en 1745, et que la bibliographie de Doyen donne comme ayant été reproduite dans la même ville en 1827. Si le premier livret a l'intégralité du texte du second, sorti des presses de J.-J. Legros (puisque'il doit s'agir de son édition : voir le tableau en annexe), le cantique sera encore antérieur à ce qu'on est aujourd'hui en mesure de proposer.

Deux types d'éléments permettent cependant de croire que le texte paru chez Denis de Boubers restait, vers 1780, assez proche de son origine, de sa rédaction initiale. L'un d'eux est de nature externe, par rapport au cantique. L'édition Boubers conservée dans le fonds Capitaine sous la cote 7623/1 comportait une erreur que corrigeront tous les autres livrets. On y disait (p. 9) que la clef miraculeuse transmise à Hubert lors de son séjour romain se trouvait « bien soigneusement gardée dans l'église collégiale de Saint-Pierre à Liège ». La relique était en fait à Sainte-Croix⁽¹⁶⁾ : on avait confondu les deux églises, d'abord parce que l'apôtre était censé avoir remis lui-même au futur évêque ce « gage du Saint-Esprit », ensuite à cause de

⁽¹⁶⁾ Cfr J. DEMARTEAU, « La clef de Saint-Hubert ou de Saint-Pierre à Sainte-Croix », *B.I.A.L.* 18, 1885, pp. 450-462.

l'inhumation de saint Hubert dans la collégiale vouée au chef de l'Église, circonstance dûment évoquée par la suite. Comme on sortait la clef « tous les ans le jour de la fête de notre saint, avec grande dévotion et concours de monde », un lecteur attentif aura suggéré la correction, dans une matière qui était en somme de notoriété publique.

Un second type de facteur a trait aux variantes du cantique. La version fournie par l'imprimé Denis de Boubers qu'on vient de mentionner, auquel on donnera le n° 2 (DB2) puisque nous manque celui dit de la « Vierge Marie », est entachée de fautes de style auxquelles d'autres éditions paraissent vouloir remédier. Une *Vie* produite par François de Boubers, donc postérieure en principe à DB2, et qu'on appellera FB2 (voir tableau), modifie la fin du second couplet pour éviter sans doute l'inélégante répétition d'*avoir* (variantes 3'-4'). Elle change dans le même sens la strophe XIII, où les v. 153-154 rappelaient trop deux vers précédents. La comparaison entre ces textes et une troisième édition Denis de Boubers, conservée à l'université de Liège, n'est pas moins instructive. Dans DB2, les vers qui terminent la strophe VIII se retrouvent, identiques, à la fin de la strophe suivante. On songe à un doublon. Pourtant, DB3 et FB2 ont chacun leur façon d'amender le passage, comme si l'auteur ou l'imprimeur, peu satisfait de la correction essayée d'abord, adoptait dans FB2 un texte qui va en effet s'imposer. Le tâtonnement peut bien sûr s'expliquer par l'absence d'un original rare et ancien, le typographe étant contraint d'imaginer des variantes. L'hypothèse d'une certaine plasticité du texte, et donc de sa relative jeunesse dans cette première tranche d'éditions, est également concevable, surtout quand on considère que divers ouvrages du XVIII^e siècle où le cantique serait à sa place ne l'ont pas. Sans faire intervenir les *Abrégés* que l'on a décrits ailleurs⁽¹⁷⁾ (leur tradition est si figée !), sortons du lot une impression de 1769 qui prétendait renouveler l'ancienne formule, bien que cette « édition revue, corrigée et augmentée » se réduise en fait à un replâtrage (Liège, Dessain). En 1747 et 1762, des livres de confrérie n'accueillent pas davantage un cantique qui sera pourtant fort apprécié⁽¹⁸⁾.

⁽¹⁷⁾ V. note 10.

⁽¹⁸⁾ *Règles et sommaire des indulgences de la confrérie de saint Hubert, érigée dans l'église collégiale de Saint-Pierre à Liège*, Veuve G. Barnabé, 1747; *Livre de la confrérie érigée dans la chapelle de Heusy, paroisse de Stembert, sous l'invocation du grand S. Hubert [...], avec quelques prières choisies*, Stembert, 1762.

Après avoir essayé de cerner la chronologie des textes, il est temps de souligner qu'elle ne sera probablement qu'un appui pour un argument de bon sens. Qu'il y ait de fortes chances pour que le *Cantique sur la vie de saint Hubert* soit plus ancien que la chanson du *Roi Dagobert*, et même pour que le premier ait joué un rôle dans la naissance de celle-ci, voilà qui découle en quelque sorte de leurs conditions d'écriture. On conçoit qu'un chant historico-religieux mentionnant incidemment un nom fameux, sur une mélodie donnée, ait suscité l'idée d'écrire à son sujet et sur le même air des strophes amusantes. Mais comment imaginer qu'un chrétien fervent qui connaissait le *Roi Dagobert* ait songé à exploiter la circonstance liant ce personnage à une vieille gloire de l'Église pour honorer saint Hubert d'un cantique? Il y a là comme un déroulement à rebours. Il n'est pas plus facile de se représenter un clerc qui aurait voulu exprimer sa dévotion, se serait servi de la mélodie d'une chanson familière et aurait retrouvé par hasard — par quelle miraculeuse coïncidence — le nom de Dagobert dans la biographie de son sujet. Le recours à l'air connu aurait-il été suggéré par le détail biographique? Tout cela est bien moins naturel que le scénario tablant sur l'antériorité du cantique et sa convenance parfaite avec la musique de chasse. La référence au « comte d'Agobert » était placée en tête de couplet et se chantait de la même manière que l'enfantine : pas de meilleur point de départ.

Sans qu'il en ait conscience, probablement, l'auteur du *Roi Dagobert* scellait ainsi la vieille alliance de deux figures légendaires qui se recouvraient sur certains points, outre qu'elles étaient enserrées dans un étroit réseau d'apparentements. Dagobert, d'une part, représente la « caution royale et glorieuse » de fondations religieuses ou de familles surtout localisées dans la France du nord et la région entre Meuse et Rhin : Dagobert le juste consacre l'origine des comtes de Flandre, remontant au lointain vainqueur du géant Phinaert; sa sœur Ode devient la patronne de l'église d'Amay, près de Huy; sa fille Irmina fonde le monastère de Sainte-Marie de Trèves, etc. Au rayon des chroniques, son souvenir est entretenu par le Picard Philippe Mousket ou le Wallon Jean d'Outremeuse, qui en fait déjà le souverain vaincu par la dynamique carolingienne. Saint Hubert est souvent au croisement de ces traditions populaires dont L. Theis propose un premier « inventaire raisonné ». Mais comme l'indique le même auteur, il y a davantage encore entre l'Ardenais et l'Austrasien. Ce dernier s'impose comme roi chasseur.

Dagobert chassant le fauve entouré de sa meute est une image qui remonte très haut : c'est en poursuivant un cerf que

Dagobert, racontent les *Gesta Dagoberti*, retrouva les tombeaux de saint Denis et de ses acolytes; c'est en traquant une ourse en pays brabançon qu'il tomba sur saint Ghislain. Ces deux textes sont du IX^e siècle et intègrent sans doute déjà dans leurs récits des éléments de culture populaire. L'intervention d'une bête miraculeuse dans une fondation spirituelle est un thème fréquent, qui constitue le cœur de la légende de saint Hubert. Dagobert touche de près à la morphologie même de ce mythe : ainsi, chassant un jour avec saint Ouen dans la forêt de Cuise, et lancé à la poursuite d'un cerf, il aperçoit dans l'air une croix d'une blancheur lumineuse. Saint Ouen en conclut qu'il faut bâtir là une église, qui devient en effet le prieuré de Lacroix⁽¹⁹⁾.

Tout rapproche donc à merveille des personnages que présentations aristocratiques ultérieures et intérêts religieux vont unir dans le légendaire savant comme dans les traditions courantes. Le nom de Dagobert était une garantie d'antiquité, même si la montée critique allant de Fauchet aux bénédictins de Saint-Maur rend de moins en moins vénérable un roi où s'accroissent les traits du débauché (voir le chap. III de Theis). « Pour marquer qu'une chose est fort vieille, antique, usée, on dit proverbialement et populairement qu'elle est du temps de Dagobert » (*Dictionnaire de Trévoux*, 1740). Il n'y a peut-être pas davantage qu'une référence à cette locution, qu'une façon de parler, dans ce qu'on rangerait parmi les survivances folkloriques anciennes, par exemple le souvenir de Dagobert à Méréville cité par Theis⁽²⁰⁾. À travers saint Hubert, l'abbaye ardennaise était en quelque sorte rattachée à un double patronage ancestral, par la littérature que vulgarisent le cantique ou les divers *Abrégés* dont on a fait état. Mérovingiens et carolingiens, en harmonie, se sont penchés sur la jeune destinée du saint. Celui-ci est parent du « roi Pépin » : on sait que la *Vita Berengisi*, « la première à nous relater l'origine légendaire du monastère », attribue sa fondation à Pépin de Herstal et à la dévote Plectrude⁽²¹⁾. C'est Pépin, précisent les *Abrégés*, qui pousse Hubert vers Floribane. Le beau-père, dans l'aventure, est devenu « comte

⁽¹⁹⁾ Pp. 153-154.

⁽²⁰⁾ P. 138. Un auteur du début du XVIII^e siècle mentionne la « retraite » des Juifs à Méréville (dans l'Essonne) « du temps de Dagobert I^{er}, roi des Francs, en mémoire de quoi et pour marque de son antiquité il y a encore une rue appelée Juiverie ». Faut-il vraiment supposer une tradition populaire « s'attachant à ce bourg et à cette rue », exploitée alors qu'« elle était encore reçue de façon vivante » ? Tout se présente comme si on sollicitait le proverbe pour authentifier voire protéger un vieil usage.

⁽²¹⁾ DESPY-MEYER et DUPONT, p. 12.

de Louvain ». Les historiens diront si le changement de titre constitue un effet de propagande. La présence d'un roi Dagobert à côté du roi Pépin aurait pu troubler le lecteur, ou l'autorité d'une lignée carolingienne couronnée d'avance. Plus simplement, ce léger changement d'identité voilait aussi un personnage que ses maîtresses rendaient encombrant, pour la morale. Floribane, sous ce rapport, n'a en tout cas rien de son père, elle « dont la vertu n'était pas moins rare que la beauté », sans qu'elle montre le caractère farouche prêté par des traditions rhénanes ou provençales à sa sœur Notburge et à sa tante Énimie.

Est-ce un hasard si une époque d'expansion bourgeoise a ridiculisé un souverain qui reste pourtant le maître, dans la chanson (saint Éloi en fait les frais)? En un temps où les maires du palais s'appellent financiers et capitaines d'industrie, Dagobert apparaît comme une victime toute désignée de la réputation mérovingienne. D'autre part, ce roi finalement débonnaire, et bienfaisant, d'après les historiens d'aujourd'hui, est un peu du siècle. Il se prête au langage pratique du gros bon sens. Ce qui domine malgré tout, à la relecture des fameux couplets, c'est la naïveté cynique des grands. Le burlesque oscille, dirait-on, entre la conjuration et l'assimilation du pouvoir.

Pour souligner d'une autre manière la rationalité que recèlent parfois les expressions culturelles les plus ordinaires, on terminera en observant combien les versions orales du cantique recueillies par les folkloristes s'inscrivent dans des schémas textuels relativement précis : combien la mémoire est fidèle. Si la version qu'a communiquée l'abbé Dandrifosse était suivie dans le détail par ceux qui l'interprétaient, le *Saint Hubert* chanté à Malmedy avait conservé, à la quatrième strophe, un archaïsme linguistique que personne ne devait comprendre (voir dans le tableau ci-après, la variante 6). Par ailleurs, il n'est pas indifférent du point de vue esthétique que le chant le plus répandu, parmi ceux qu'on a envisagés, soit aussi le plus réussi. Il faut espérer que l'oubli collectif a fait justice des remaniements de l'abbé Hansen ou des innovations apportées par une édition tardive de Wesmael-Charlier, où l'Austrasie était devenue l'Australie. Le rayon des erreurs typographiques n'est pas toujours fastidieux. C'est l'endroit de rappeler la mise en garde des *Abrégés* contre les « sottises observances » qui se développaient de façon sauvage en marge du pèlerinage et de la neuvaine. L'imprimé original portait « et autres sortes observances », mais un compositeur distrait allait changer légèrement la tonalité du passage. Des lecteurs y furent-ils sensibles? Ces exemples désignent peut-être un des aspects les plus difficiles à saisir, en

matière de culture populaire : ce qui doit tout de même bouger, entre la transmission mécanique d'un discours traditionnel ou autoritaire, où l'on répète sans comprendre, et l'instinct critique d'une certaine authenticité.

Daniel DROIXHE

ANNEXE I

Texte du cantique dans l'édition Denis de Boubers cotée Cap. 7623/1

Nous croyons utile de reproduire cette version qui va servir de base au tableau des variantes présenté en deuxième pièce annexe, même si les différences avec celle donnée par Fr. Lempereur paraissent à première vue mineures.

I

- Dedans tout l'univers
L'on connoît le grand St. Hubert,
Avec juste raison
4 L'on fait le récit de son nom.
C'est un protecteur
Et un bienfaiteur,
Chrétiens, demandons
8 Sa protection.
Si nous voulons savoir
Quel est son auguste pouvoir.
Faisons réflexion
12 A son illustre conversion.

II

- L'Aquitaine eut l'honneur
D'avoir pour Prince et pour Seigneur,
Un Saint très-puissant,
16 Un des premiers Princes du Sang.
Sa noble patrie
Etoit l'Austrasie;
Il étoit cousin
20 Au grand Roi Pepin.
Il fut sept ans marié
Sans avoir de lignée,
Ses désirs particuliers
24 Etoient d'avoir un héritier.

III

- Ses souhaits furent accomplis,
 Enfin ce grand Prince eut un fils
 Aussi beau que le jour,
 28 Qui fut l'ornement de sa Cour;
 Cet aimable enfant,
 Agé de vingt ans,
 Fit le vaillant choix
 32 De servir le Roi;
 Il fut fait Commandant
 Des armées d'un Roi protestant;
 Mais ce Prince païen
 36 Ne faisoit la guerre qu'aux Chrétiens.

IV

- Après plusieurs années
 De combats les plus animés,
 Hubert se remercia,
 40 Et la cruauté s'appaisa.
 Il prit congé
 De sa Majesté;
 Il revint chez lui
 44 Pour en être l'appui,
 D'un père qui l'aimoit tant,
 Qui n'avoit que lui pour enfant.
 De son charmant retour,
 48 La joie triompha plusieurs jours.

V

- Le comte d'Agobert
 Donna pour épouse à Hubert,
 Sa fille bien-aimée,
 52 Très-noble et parfaite en beauté;
 Mais en peu de temps
 Quel changement !
 La mort sans égard
 56 La frappa de son dart,
 Sa très-chère moitié
 Lui fut ravie sans pitié,
 D'un si cruel destin,
 60 Hubert crut mourir de chagrin.

VI

Dans cette affliction,
Hubert sans consolation,
Il gémit jour et nuit,
64 Son cœur est accablé d'emui;
Pour se consoler
Et se dissiper,
Il prend son piqueur
68 Et tous ses chasseurs,
Il dompte son regret
Dans les plus sombres forêts;
Mais, hélas, quel malheur !
72 Il ne peut effacer ses douleurs.

VII

Un jour que ce chasseur
Poursuivoit avec chaleur,
D'une ardeur sans égale,
76 Un cerf à la course de cheval;
Loin de son piqueur,
Quelle fut sa frayeur !
Son étonnement
80 Fut bien de plus grand;
Le cerf qu'il poursuivait,
S'arrête et revient droit à lui,
En lui disant : Chasseur,
84 Pourquoi poursuis-tu ton Sauveur ?

VIII

Pourquoi me poursuis-tu ?
Ah ! pauvre insensé, que fais-tu ?
Vois-tu sur cette Croix
88 Ton Père, ton Dieu et ton Roi ?
Ce côté percé,
Ce corps flagellé,
Ce corps teint de sang,
92 Dis-moi, cher enfant ?
Contemple dans ce lieu
Ce que c'est que l'amour d'un Dieu.
O grand Dieu ! dites-moi
96 Ce que vous désirez de moi ?

IX

Ah ! quelle joie pour Hubert
 De rencontrer dans un désert
 Son divin Créateur,
 100 Qui vient lui demander son cœur.
 Hubert d'un air doux,
 Se mit à genoux,
 Et dit en pleurant
 104 Très-amèrement :
 Ayez pitié, Seigneur,
 De ce misérable pécheur.
 O grand Dieu ! dites-moi
 108 Ce que vous désirez de moi ?

X

Il faut pour m'obéir
 Que tu penses à te convertir;
 Va pour l'amour de moi
 112 Faire abjuration de ta loi;
 Va mon cher Hubert,
 Trouver Saint Lambert,
 Et ce grand Prêlat
 116 Te baptisera ;
 Reçoit par précaution
 Ma sainte bénédiction ;
 Alors Dieu disparut,
 120 Et Hubert resta tout ému.

XI

Le lendemain matin
 Hubert prit le plus court chemin,
 Pour aller de bon cœur
 124 Trouver son cher protecteur ;
 Etant bien instruit
 Et bien converti,
 Il remercia
 128 Ce digne Prêlat ;
 Il lui fit ses adieux,
 Le cœur contrit, les larmes aux yeux,
 Au pied d'un rocher,
 132 Hubert fut pleurer ses péchés.

XII

- Pendant que Saint Hubert
Gémissoit dedans le désert
Le cruel Dodon
136 Commit la plus noire action;
Ce maudit pervers
Tua Saint Lambert,
Et ce malheureux
140 Fut maudit de Dieu;
Hubert apprit la mort
De Saint Lambert, son grand support;
Car dès la même nuit,
144 Un Ange s'apparut à lui.

XIII

- L'Ange lui dit Hubert,
Sortez de cet affreux désert,
Dieu vous a appelé,
148 C'est pour être récompensé;
Dieu est satisfait
De tant de bienfaits,
Partez promptement,
152 A Rome on vous attend,
Dieu vous a envoyé,
C'est pour être récompensé
D'avoir tant souffert
156 Pendant que vous étiez au désert.

XIV

- A Rome il est allé,
Evêque de Liege fut nommé,
Et dès le même jour,
160 Dieu lui témoigna son amour;
Il lui fit présent
D'un trésor charmant,
Qui est d'un grand bien
164 Pour tous les Chrétiens;
Ce don si précieux
Provient du royaume des cieus,
Dieu lui a envoyé
168 La saint Etole et la Clef.

ANNEXE II

Les plus anciennes versions du cantique et leur descendance

Le tableau ci-dessous ne porte que sur les versions commençant par « Dedans ... » ou « Dans tout l'univers », qui se présentent comme les plus anciennes.

Les versions avec « Partout ... » sont nettement moins cohérentes. Celles que fournissent Senny-Pinon (pp. 108 et suiv.) et Lempereur ont un texte assez altéré. La première, notée à Chession-Lorcé, est analogue en gros à ce qu'offre une édition namuroise tardive de Wesmael-Charlier — le livret qui s'égaré du côté de l'« Australie » (Bibl. de Maredsous; en microf., comme plusieurs autres éd., au Centre de philologie et d'histoire litt. wallonnes, U.L.B.). Les quatre derniers vers de la strophe XI, en particulier, montrent une grande ressemblance avec la strophe correspondante (XII) imprimée par Wesmael et les deux derniers couplets sont contractés de la même manière, de part et d'autre. Il en ressort qu'il faut mettre la fin du texte sous une seule strophe XII, dans la version enregistrée par les folkloristes, la phrase musicale qui accompagne les deux premiers vers de chaque couplet étant répétée.

Ces états du *Cantique* remontent à la version que diffusèrent les éditions de Namur, une partie de celles de Saint-Hubert et, pour autant qu'on ait pu en juger, les impressions troyennes. On serait tenté de dire que la chanson relevée dans les Fagnes de Lorcé est de type namurois ou français. Il en va de même de celle donnée par Fr. Lempereur. Les livrets en question se caractérisent par un mélange textuel des deux groupes principaux d'impressions Boubers, et spécialement par les variantes 3', 4, 5' et 7 (voy. tableau). La version Lempereur offre en outre de nombreux traits rappelant une édition de la *Vie* dont on n'a pas tenu compte dans la classification qu'on va proposer : il fallait faire un choix. Il s'agit en l'occurrence d'une production marginale due à l'Ardennais Lapie, de Vouziers (Bibl. de Maredsous). La chanson y commence par « Dans tout l'univers » et a notamment ces variantes : v. 2 « on connaît », v. 4 « l'on fait l'éloge », v. 34 « du roi », v. 48 « triomphe », v. 60 « pensa », v. 81-82 « le cerf qu'il poursuit / s'arrête et vient droit à lui », etc.

Les éditions namuroises de Balon-Vincent et Picard-Balon (B.C.Lg, B223; Maredsous; M.V.W., Arch. 97382) offrent quant à elles un texte tout à fait dénaturé, puisqu'elles suivent l'adaptation de l'abbé Vital Hansen.

Notre essai de classification, réalisé à partir d'un corpus limité, a donc pour seul objet d'établir un premier cadre d'inventaire. On s'est borné aux matériaux fournis par quelques bibliothèques ou centres facilement accessibles : le fonds Capitaine, l'Université de Liège, les collections du Musée de la Vie wallonne, le Musée des Arts et Tra-

ditions populaires, l'abbaye de Maredsous. On a laissé de côté des impressions sans intérêt, comme l'édition Petit de Saint-Hubert, ou des livrets pour lesquels nous n'avons pas d'informations suffisantes, par exemple la *Vie* cotée Bibl. bleue 697 à la Bibliothèque municipale de Troyes (éd. Baudot qui semble identique à celle du M.A.T.P. qu'on a utilisée). L'intervention des presses françaises dans la diffusion du cantique est d'ailleurs une question qui reste à envisager systématiquement.

Tel quel, l'« arbre généalogique » dessiné en remontant aux éditions Boubers est pourtant éloquent. La division en deux branches est nette. Le groupe namurois, apparenté à ce que nous savons du type français, s'oppose de manière franche au groupe liégeois, Saint-Hubert étant partagé. On trouve dans le premier un mélange de variantes qui ne trompe pas. Il y a de toute évidence une version mixte qui unit des éléments provenant des deux principaux états publiés par la vieille maison de Boubers, et de cette version, avec laquelle pourrait pratiquement s'identifier l'impression Bochkoltz-Pirotte n° 2, dépend toute une famille. Certaines fautes de transcription ou d'orthographe marquent en outre l'appartenance à l'un de ces deux groupes. L'impératif « reçoit » (var. 15) se répand dans la plus ancienne production liégeoise, d'une édition Boubers à l'autre, et figure encore dans une impression Rongier-Duvivier qui doit remonter au noyau de départ d'une manière plus directe que le reste de sa famille (var. 5). Parallèlement, les caractéristiques « quel fut sa frateur » et « le cerf qui poursuivi », à la place de « le cerf qu'il poursuivit », se retrouvent tantôt chez le Namurois Guyaux-Feuillien, tantôt chez son confrère Wesmael-Legros, et à Saint-Hubert dans Bochkoltz-Pirotte 2, qui cumule les erreurs.

Celles-ci, avec la distribution des variantes, donnent une idée du système que forme l'impression populaire concernant le culte de saint Hubert. On a proposé d'expliquer en partie cette cohérence par une version intermédiaire, de date ancienne : vu les remaniements que connaît le texte des éditions Boubers — faisant ici figure de banc d'épreuve — on songerait à un Boubers n° 4 dont aucun exemplaire ne serait encore repéré.

Les variantes ont été groupées en trois séries, selon leur importance. En général, dans le tableau, elles se présentent sur des lignes différentes, à l'intérieur de la description consacrée à chaque impression. On a indiqué d'un (c) les corrections que le typographe était capable d'effectuer sans consulter d'autre version, par exemple en matière de fautes d'orthographe. La datation même approximative des livrets du XIX^e siècle est également un problème laissé en suspens. Des éditions plus récentes que d'autres, ainsi Wesmael-Legros 1 par rapport à Legros 1827, peuvent conserver un état du *Cantique* plus traditionnel, sur certains points. La raison typographique et la chronologie ne sont pas forcément d'accord.

Liste des principales variantes

Série I

- | | | | |
|----|---|-----|---|
| 1. | Dedans tout l'univers (v. 1)
dedans le désert (134) | 1'. | Dans tout l'univers
dans le désert |
| 2. | au grand roi Pépin (20) | 2'. | du grand roi Pépin |
| 3. | sans avoir de lignée (22) | 3'. | sans espérance de lignée |
| 4. | ses désirs particuliers
étoient d'avoir un héritier
(23-24) | 4'. | son désir particulier
étoit d'avoir un héritier |
| 5. | O grand Dieu ! dites-moi
ce que vous désirez de moi ?
(95-96) | 5'. | et tu verras en moi
les sentiments que j'ai pour
toi. |
| 6. | un ange s'apparut à lui
(144) | 6'. | son bon ange apparut à lui |
| 7. | Dieu vous a envoyé,
c'est pour être récompensé
(153-154) | 7'. | il vous a envoyé
afin d'être récompensé |

Série II

- | | | | |
|-----|-------------------------------------|------|------------------------------|
| 8. | Hubert se remercia (39) | 8'. | Hubert le remercia |
| 9. | s'appaisa (40) | 9'. | s'apaisa |
| 10. | quelle fut sa frayeur (78) | 10'. | quel fut sa frayeur |
| 11. | fut bien de plus grand (80) | 11'. | fut bien (des) plus grand(s) |
| 12. | le cerf qu'il poursuiv(o)it
(81) | 12'. | le cerf qui poursuivi |

Série III

- | | | | |
|-----|--------------------------|------|-----------------|
| 13. | d'Agobert (49) | 13'. | Dagobert |
| 14. | et dit en pleurant (103) | 14'. | dit en pleurant |
| 15. | reçoit (impératif, 117) | 15'. | reçois |

TABEAU GÉNÉALOGIQUE

